



L'ESSENTIEL EXERCICE 2020-2021 CLOS AU 30 JUIN 2021

Chères amies, Chers amis,

Une nouvelle fois, nous venons de vivre une année exceptionnelle durant laquelle il a fallu nous adapter pour maintenir le lien avec les enfants malades et leur famille.

L'exercice 2020-2021 présente un caractère très particulier et inédit dans l'histoire de l'Association Petits Princes en raison de la situation sanitaire. Le faible nombre de rêves d'enfants n'est pas significatif au regard de l'activité réelle de l'Association. En effet, toutes les équipes sont restées mobilisées pour continuer à soutenir les enfants, par des « avant-rêves » sous format digital, par l'envoi de cadeaux, de messages de réconfort mais également par le financement de projets inédits au sein des services de pédiatrie. Par exemple, nous nous sommes engagés à offrir 200 tablettes numériques au contenu pédagogique et ludique à des hôpitaux partenaires à destination des enfants, des éducateurs et des enseignants.

Nous avons pu compter sur votre soutien, et cette année encore il sera nécessaire. En effet, près de 600 rêves d'enfants malades en attente de réalisation et de grands projets sont en cours pour célébrer l'année 2022 qui marquera les 35 ans de l'Association.

Afin de vous garantir toujours plus de transparence, nous avons le plaisir de vous annoncer que le label Don en Confiance vient de nous être renouvelé pour 3 ans, soulignant la rigueur et l'exigence des comptes de l'Association Petits Princes.

Je souhaiterais enfin exprimer ma profonde reconnaissance à toutes les équipes, bénévoles et salariés, qui ont montré leur attachement et leur conviction pour soutenir la mission de l'Association.

A vous tous enfin, partenaires, donateurs ou proches de l'Association, j'adresse mes plus sincères remerciements pour votre engagement et votre fidélité sans laquelle rien ne serait possible.

Timothy Bovard

Président de l'Association Petits Princes

les chiffres CLES

L'ANNÉE 2020-2021, C'EST :

87 rêves



102 actions spécifiques et **20** avant-rêves. Impact du covid : près de **600** rêves en attente au 30 juin 2021

48 nouveaux petits princes ayant réalisé leur premier rêve

98 bénévoles





30 projets d'hôpitaux sélectionnés par l'Association

19 000 fans Facebook

Plus de 1000 retombées presse



Pour 1 € dépensé, 1,1 € de contributions volontaires à titre gratuit



TOUJOURS PLUS DE RÊVES RÉALISÉS!



VALEURS

)

Créée en 1987, l'Association Petits Princes a été la première en France à réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

La spécificité de l'Association Petits Princes porte sur trois points essentiels :

POUR UN MÊME ENFANT, PLUSIEURS RÊVES PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS

L'Association Petits Princes est la seule association en France à réaliser plusieurs rêves pour un même enfant malade en fonction de l'évolution de sa pathologie. Les bénévoles de l'Association sont en contact régulier avec les enfants pour un soutien dans la durée. Un enfant qui vit ses passions et réalise ses rêves, c'est un enfant qui trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie!

UN SOUTIEN POUR L'ENSEMBLE

DE LA FAMILLE

Parce que la maladie bouleverse tout l'univers familial, les parents et la fratrie vivent, dans la majorité des cas, les rêves aux côtés de l'enfant

UNE RELATION ÉTROITE

AVEC LES HÔPITAUX

En lien avec 150 services hospitaliers en France, l'Association Petits Princes s'engage à :

- 🖊 respecter le secret médical et l'anonymat de l'enfant ;
- 🖊 établir une convention de partenariat avec l'hôpital ;
- s'adapter à l'état de santé de chaque enfant. Tous les rêves sont préparés et réalisés en fonction de l'évolution de sa pathologie, avec la validation des équipes soignantes et des médecins de l'Association

L'Association Petits Princes soutient également des projets ludo-éducatifs initiés par les hôpitaux eux-mêmes afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants hospitalisés ou de leur permettre de sortir de l'hôpital.

Évaluation des actions.

LA RÉALISATION DES RÊVES D'ENFANTS ET ADOLESCENTS GRAVEMENT MALADES

En moyenne sur les dernières années (hors COVID), l'Association a réalisé plus de 500 rêves par an.

Les enfants sont suivis par des bénévoles qui restent en contact régulier avec eux. Ces liens s'expriment par :

★ l'envoi d'une carte et/ou d'un cadeau d'anniversaire : 1 500 en moyenne par an ;



- des mails et/ou appels téléphoniques aux enfants suivis et à leur famille. Au 30 juin 2021, 1 822 enfants étaient suivis par l'association de manière régulière ;
- l'envoi d'invitations (spectacles, manifestations sportives, etc.): 4 en 2020/2021 (421 en 2019/2020 et 950 en moyenne par an les années précédentes);
- des visites à l'hôpital occasionnellement lorsque la situation le permet ;
- ★ l'accueil des enfants et de leur famille à l'Association lorsque la situation le permet;
- ★ la sollicitation des familles pour des actions de communication de l'Association : réseaux sociaux, presse écrite, tournages, etc.
- par ailleurs, l'Association met en place des actions spécifiques pour les enfants qui ne sont pas en mesure de réaliser leur rêve (envoi de bons cadeaux, places de spectacle ou de foot, etc.).

L'Association doit également gérer les dossiers refusés, soit 25 demandes en 2020-2021, qui ne rentrent pas dans les critères d'acceptation (en raison de l'âge, demande de prise en charge financière, etc.).

LE FINANCEMENT DE PROJETS HÔPITAUX

(PÉDAGOGIQUES, LUDIQUES ET ÉDUCATIFS)

Depuis 9 ans, l'Association soutient financièrement des projets émanant directement des hôpitaux. Cette année près de 30 projets ont été sélectionnés, représentant un budget annuel moyen proche de 215 000 €, mais non totalement contractualisés sur l'exercice. Ils permettent aux enfants et adolescents hospitalisés de participer à des actions pédagogiques, ludiques et éducatives.

L'équipe chargée des relations avec les hôpitaux assiste régulièrement aux projets financés afin d'en mesurer l'impact.

Une synthèse générale des projets hôpitaux illustrée par des films et des photos est réalisée chaque année afin d'être présentée au conseil d'administration et à l'assemblée générale.



NOUS VOUS RENDONS DES COMPTES

NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le modèle socio-économique de l'Association Petits Princes est fondé sur deux éléments :

Le financement privé: la principale ressource de l'Association est constituée du mécénat (qui représente 55 % de ses ressources en moyenne sur les cinq dernières années); viennent ensuite les dons de particuliers et collectes (20%), puis les legs et assurances-vie (19%) et les dons manuels. L'Association ne reçoit quasiment aucune subvention (400 euros en 2020-2021).

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Les contributions volontaires à titre gratuit constituées du bénévolat et des prestations et dons en nature : ces contributions représentent chaque année un montant supérieur à celui des charges enregistrées. En 2020-2021, ces deux montants sont respectivement de 2 800 et 2 553 milliers d'euros.







	Exercice clos le	30/06/2021	Exercice clos le 30/06/2020	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en euros)	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 900	4 900	4 700	4 700
1.2 Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	681 242	681 242	648 845	648 845
Legs, donations et assurances-vie	174 012	174 012	695 129	695 129
Mécénat	2 546 363	2 546 363	2 402 848	2 402 848
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	313 548	313 548	410 065	410 065
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	12 956		14 567	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	0		0	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	8 445		22 293	
3 - Subventions et autres concours publics	400		150	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	944			
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0
TOTAL	3 742 809	3 720 064	4 198 598	4 161 587
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
Rêves et suivis des familles	1 375 090	1 361 339	1 760 891	1 743 283
Projets hôpitaux	253 573	251 038	113 178	112 046
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	626 138	619 876	529 161	523 870
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	38 473	38 088	18 886	18 697
3 - Frais de fonctionnement	258 662	256 075	210 980	208 870
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	0	0
5 - Impôt sur les bénéfices	1 014		2 353	
6 - Report en fonds dédiés de l'exercice	0	0	0	0
TOTAL	2 552 950	2 526 416	2 635 450	2 606 766
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 189 859	1 193 648	1 563 148	1 554 821

PRINCIPES D'ÉLABORATION

Les charges sont l'objet d'une ventilation analytique entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement. Les principes de ventilation des charges sont légèrement modifiés chaque année afin de les adapter aux évolutions de l'Association.

À la suite du contrôle de l'IGAS intervenu pendant 5 mois fin 2020 et début 2021, l'Association a pris en compte les recommandations portant sur la répartition analytique de ses charges. Par conséquent, le nombre de clés de répartition a été réduit et la ventilation analytique des charges de personnel a été revue (voir le rapport financier 2020-2021).

Par ailleurs, en raison des conditions sanitaires dans lesquelles s'est déroulée l'activité, l'exercice 2020-2021 n'est pas représentatif d'une activité « normale » de l'Association et fait exception par rapport aux autres années. Compte tenu de ce caractère exceptionnel, l'Association n'a pas mis en place une répartition spécifique de ses charges pour cet exercice. Par conséquent, la part des charges affectées aux rêves et suivis des enfants peut s'en trouver surévaluée. La permanence des méthodes a été privilégiée.

Quelques reclassements ont été opérés dans les rubriques du compte de résultat par origine et destination :

- les produits se rapportant aux manifestations, associations et écoles figurent désormais dans les « Autres produits issus de la générosité du public »;
- le produit des ventes d'agendas, auparavant inclus dans les « Dons manuels » sont désormais inclus dans les « Autres produits non liés à la générosité du public ».

Les données du CROD et du CER se rapportant à l'exercice 2019-2020 ont été retraitées afin de permettre une comparaison entre les 2 années

Quant aux colonnes « dont générosité du public », elles sont établies selon le principe suivant : compte tenu du fait que 99 % des ressources de l'Association Petits Princes proviennent de la générosité du public, les charges couvertes par ces ressources représentent 99 % de la totalité des charges de l'Association.





ÉVOLUTIONS 2020-2021

À l'issue de l'exercice 2020-2021, le total des produits atteint 3 742 809 euros, contre 4 198 598 euros à l'issue de l'exercice précédent, soit une baisse de 10,9%.

Cette évolution s'analyse ainsi :

- un recul de 10,6 % des produits de la générosité du public (qui passent de 4 161 587 euros à 3 720 064 euros), la baisse des legs, donations et assurances-vie et des manifestations, associations et écoles n'étant pas compensée par la progression du mécénat et des dons manuels ;
- les produits non liés à la générosité du public sont également en recul (- 36 %).

Conséquence de ces évolutions, la part relative du mécénat dans les ressources de l'Association se renforce de 11 points au détriment des legs, assurances-vie et donations.

L'exercice 2020-2021 voit un retour vers ce qui est la « norme de fonctionnement de l'Association », à savoir une part des fonds privés qui reste prépondérante à environ 60 % – 70 % de part relative de financement. Dès ses premières années, l'Association a développé les relations avec les entreprises dont la source de financement reste dominante, même si elle a tendance à baisser en part relative quand l'Association bénéficie d'importants produits de legs, donations et assurances-vie.

Quant aux charges, leur total (soit 2 552 950 euros) baisse de 3,1 %. La crise sanitaire qui a marqué toute l'année 2020-2021 explique cette évolution tout à fait exceptionnelle qui a conduit à gravement perturber la réalisation des rêves et au report de nombreux projets hôpitaux.



ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE EN 2020-2021

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice clos le	30/06/2021	Exercice clos le 30/06/2020		
(en euros)	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
Contributions volontaires liées à la générosité du public					
Bénévolat	788 833	788 833	1 419 568	1 419 568	
Prestations en nature	1 999 237	1 999 237	1 552 947	1 552 947	
Dons en nature	11 453	11 453	0	0	
TOTAL	2 972 515	2 972 515	4 031 993	4 031 993	
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	1 654 019	1 654 019	1 991 234	1 991 234	
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	1 137 921	1 137 921	981 281	981 281	
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	7 583	<i>7</i> 583	0	0	
TOTAL	2 799 523	2 799 523	2 972 515	2 972 515	

Au cours de l'exercice 2020-2021, la valorisation du bénévolat a baissé de 18,5 % (passant de 1 419,6 milliers d'euros à 788,8 milliers d'euros) en relation avec la diminution du nombre de bénévoles en équivalent temps plein (passé de 26,1 à 13,8). La situation sanitaire explique cette évolution.

Quant aux prestations et dons en nature, ils sont constitués de « gratuités » dont bénéficie l'Association Petits Princes lors de la réalisation des rêves, comme par exemple une chambre d'hôtel non facturée ou des places de spectacles offertes aux enfants, et de « gratuités » en matière de communication, comme des annonces dans la presse et des bannières internet, etc.

EMPLOI DES RESSOURCES

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

D'une manière générale, l'Association Petits Princes bénéficie de manière récurrente de nombreuses annonces publicitaires gratuites dans la presse écrite, sur internet, en télévision et en radio. Les annonces publicitaires portent souvent sur le recrutement de bénévoles : l'Association a en effet besoin de bénévoles pour accompagner les enfants dans la réalisation de leurs rêves.

En 2020-2021, la part des annonces publicitaires a progressé de 38 % grâce aux actions des salariés et bénévoles de l'équipe communication qui ont sollicité les média.



Si l'on considère les fonds issus de la générosité du public, le coût de la collecte de fonds issus de la générosité du public (frais de recherche de fonds, soit 657 964 euros, rapportés aux ressources collectées auprès du public, soit 3 720 064 euros) s'élève à 18 % (contre 13 % en 2019-2020).



BILAN SIMPLIFIÉ AU 30 JUIN 2021

ACTIF (en milliers d'euros)	30/06/2021		30/06/2020	PASSIF			
	Brut	Amortissements	Net	Net	(en milliers d'euros)	30/06/2021	30/06/2020
Total actif	8 3/1/	3 021 5	5 323	4 81 1	Total fonds propres	10 028	8 895
immobilisé 0 044	0 02.	0 021	1 61 1	Fonds reportés liés aux legs	885	312	
Total actif	Total actif 7 934 0	0	7 934	5 644	Provisions pour pensions	56	0
circulant	/ 934	7 934 0			Total dettes	2 288	1 249
TOTAL DE L'ACTIF	16 278	3 021	13 257	10 456	TOTAL DU PASSIF	13 257	10 456

Parmi les évolutions intervenues au passif du bilan, on citera :

- ★ la poursuite de l'augmentation des fonds propres, qui représentent 76 % du total du bilan au 30 juin 2021, liée à un résultat élevé et inhabituel dégagé ces deux dernières années. Ces résultats s'expliquent par la crise sanitaire traversée depuis mars 2020 qui a imposé à l'Association de reporter de nombreux rêves et plusieurs projets hôpitaux;
- ★ l'augmentation du poste fonds reportés liés aux legs, qui fait apparaitre les montants des legs non encore réalisés;
- remière fois (apparaissant en provisions pour risques et charges);
- ♠ une hausse sensible des dettes fournisseurs et surtout des produits constatés d'avance. Le montant important de ces derniers (1 009 245 euros) est lié aux conventions de mécénat qui ont été signées mais dont l'opération n'a pas encore eu lieu.

Quant à l'actif du bilan au 30 juin 2021, l'actif immobilisé s'accroit en raison :

- des immobilisations en cours qui correspondent à la rénovation du système de climatisation de l'immeuble du siège de l'Association;
- des biens reçus par legs qui sont enregistrés dans l'actif immobilisé en attente de leur réalisation.

Les investissements augmentent sensiblement par rapport aux années antérieures, atteignant 407 884 euros (contre 167 828 euros en 2019-2020) en raison des travaux en cours (cf. supra).



LA POLITIQUE DE RÉSERVES ET DE BESOINS DE FINANCEMENT

L'Association mène une réflexion et suit régulièrement le niveau de ses réserves et ses besoins de financement. Sur le plan financier, elle dispose de réserves d'un montant significatif en valeur absolue.

Pour l'Association Petits Princes, la politique de constitution de réserves peut être abordée à deux niveaux :

- d'une part pour le financement des actions directement liées à l'objet social. Ces réserves assurent la trésorerie suffisante pour assumer la mission, même si la conjoncture économique devait subir quelques aléas;
- d'autre part, l'Association a besoin de conforter sa situation financière à long terme en sécurisant les besoins de financement liés à son actif immobilisé.

Quant au niveau nécessaire de ces réserves afin d'assurer la poursuite de l'activité de l'association sereinement, il est lié :

- tout d'abord à la pérennité de la réalisation des rêves d'enfants (plus de 500 par an en activité « normale »);
- ← ensuite à la poursuite et au développement des projets hôpitaux (budget annuel d'environ 200 000 € et projets nationaux en préparation de 300 000 € par an);
- par ailleurs, l'Association bénéficie d'importantes prestations à titre gratuit chaque année pour ses missions sociales qui constituent des sources d'économies (réalisation des rêves, valorisation du temps des nombreux bénévoles, communication,... entre 1 500 000 et 2 000 000 € par an).

Compte tenu du besoin de l'Association de conforter sa situation financière à long terme, un niveau de réserves suffisant est nécessaire au regard de ses ressources qui ne sont constituées que de dons (de personnes physiques et morales), de legs et d'assurances-vie, l'Association ne recevant pas d'aide publique. La situation sanitaire de ces deux derniers exercices a conduit à renforcer les réserves de manière exceptionnelle, ce qui permet à l'Association d'être prête à avoir une activité soutenue dès le rétablissement d'une situation normale.







FINANCEMENT

DON en CONFIANCE

Commissaire aux comptes

L'intervention à l'Association Petits Princes d'un commissaire aux comptes indépendant est obligatoire. C'est lui qui contrôle les états financiers de l'Association et certifie les comptes annuels, incluant le compte annuel d'emploi des ressources.

Reconnaissance d'utilité publique

L'Association Petits Princes est reconnue d'utilité publique par décret du 2 juin 2010. Cette reconnaissance, obtenue après une demande déposée auprès du ministère de l'Intérieur, témoigne de la rigueur de la gestion et du bon fonctionnement de l'Association

Don en confiance

L'Association Petits Princes est, depuis 2000, labellisée « don en confiance ». C'est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion.



Association Petits Princes 66, avenue du Maine - 75014 Paris

Tél.: 01 43 35 49 00 • mail@petitsprinces.com

www.petitsprinces.com

